

Communiqué

Paris, le 7 décembre 2021

Levine Keszler conseille la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre d'une prise de participation dans Sangha Hôtel Toulouse

La Banque des Territoires poursuit son action en faveur du développement de l'écoquartier la Cartoucherie en investissant dans la nouvelle offre hôtelière Sangha Hôtel.

Fortement engagée dans le projet de développement et de renouvellement urbain de l'écoquartier de la Cartoucherie aux côtés de Toulouse Métropole, la Banque des Territoires renforce son rôle d'accompagnateur de projet en investissant 800.000 € dans le nouveau concept hôtelier Sangha.

Situé à l'ouest du centre-ville de Toulouse, le quartier de la Cartoucherie se développe sur le site de l'ancien terrain militaire et industriel du GIAT1 de 33 hectares. Cette ZAC, dont l'aménageur est la SEM OPPIDEA, est desservie par deux lignes de tramway de Toulouse (T1 & T2).

Porté par Muriel Roquejeoffre, le projet mixte de l'hôtel Sangha, mêlant hébergement et services, reçoit l'appui de la Banque des Territoires au travers d'une prise de participation à hauteur de 800.000€ en fonds propres et quasi-fonds propres dans la SAS Sangha Immobilier Toulouse. Cette société de portage immobilier ainsi constituée sera détenue à hauteur de 60 % par Muriel Roquejeoffre, via sa société Sangha Hôtel Toulouse, et 40 % par la Banque des Territoires.

Avec un nouveau concept d'hôtel bien-être d'inspiration asiatique positionné sur du 3*, Sangha Hôtel rejoint l'offre hôtelière de la Cartoucherie composée de l'hôtel éco-responsable EKLO actuellement en construction et dont la Banque des Territoires est également co-actionnaire. Le pôle immobilier d'entreprise du promoteur Carrere est en charge de la réalisation des travaux de l'immeuble dans lequel s'implante Sangha. Le coût global du projet est estimé à 6,2 M€.

Inscrit dans la dynamique de développement de l'écoquartier de la Cartoucherie, ce projet de 75 chambres ouvrira ses portes début 2024. L'hôtel Sangha s'implantera à l'angle des deux halles réhabilitées sur la future place des halles. L'hôtel de 2162 m² occupera les six derniers étages du bâtiment BLISS, avec un *rooftop* comprenant la réception, un salon, un bar lounge également, une

salle de petit déjeuner et une terrasse de 150m². Les services de bien-être prévus dans le concept seront assurés par une structure dédiée située aux premiers étages de l'immeuble ou dans les Halles de la Cartoucherie (yoga, méditation, médecines douces, massages...).

Levine Keszler a conseillé la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de cette opération.

Conseils de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et Consignations :

Levine Keszler (Nicolas de Courtivron, associé en *M&A et Private Equity* et Caroline Long, associée en Immobilier) : aspects contractuels, *corporate* et immobilier de l'opération

A propos de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et Consignations

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour plus d'information : www.banquedesterritoires.fr/

A propos de Muriel Roquejeoffre

Diplômée d'HEC et de la *London School of Economics*, Muriel Roquejeoffre a œuvré en tant que Directrice Financière dans plusieurs entreprises internationales (services bancaires, industrie agroalimentaire et automobile) pendant une vingtaine d'années. Elle a fondé la marque Sangha Hôtels en 2019, inspirée par sa double culture, mêlant origines cambodgiennes et racines occitanes.

Plus d'information sur : www.sanghahotels.com

A propos de Levine Keszler

Levine Keszler est un cabinet d'avocats spécialisé en *corporate* et en financement. Il a été fondé en 2018 par des avocats issus des plus grands cabinets d'affaires parisiens. Son activité est organisée autour de six pôles : fusions-acquisitions, *private equity*, droit boursier et financier, financement, restructurations et immobilier.

Levine Keszler dispose d'une expertise particulière en matière d'opérations de LBO et de *build-up* consécutifs à ces opérations, plus particulièrement dans les secteurs de la technologie, de la santé et des services B to B.

Pour plus d'information : www.levinekeszler.com

Contact presse

Nicolas de Courtivron

ndecourtivron@levinekeszler.com

Levine Keszler

11 rue Auber

75009 Paris

Tél : +33 1 83 62 08 56

www.levinekeszler.com